Le dix-sept octobre deux mil vingt et un les représentants des clubs de tir du Comité Départemental de Tir de Meurthe et Moselle se sont réunis dans les locaux de la société de Tir de Nancy pour une assemblée générale ordinaire, répondant aux convocations adressées en date du 14 septembre deux mil vingt et un.

La séance est présidée par monsieur Didier LAROCHE en qualité de président du Comité départemental Tir de Meurthe et Moselle.

Après consultation de la liste des représentants des clubs ayant émargés et de la validité des procurations délivrées par les clubs soucieux de se faire représenter, dix-huit (18) sociétés sur vingt-quatre (24) sont représentées, rassemblant quatre-vingt-quinze voix (95) voix sur cent neuf (109), le quorum fixé par les statuts du CODEP 54, est atteint.

A dix heure vingt, Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée, elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

ORDRE DU JOUR

A la demande du Président, l'Assemblée observe une minute de silence à la mémoire des membres disparus.

1 Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Roland VOLK est désigné secrétaire de séance, après appel à volontariat.

Aucune opposition à ce seul candidat

2 Approbation du P.V. de l'A.G. du 4 octobre 2020

Adopté à l'unanimité

3 Compte rendu moral

Une baisse d'adhérents est enregistrée au niveau national dans toutes les disciplines sportives

Licenciés :

- Le CODEP 54 compte 25 sociétés de tir ; ---------- **+ 1**
- A la fin de la saison 2020/2021 il y avait 3113 licenciés ;------- **- 224**
- Hommes : de 3004 à 2828 (90,84%) ; ---------- **- 176**
- Femmes : de 333 à 285 (9,16%) ; ---------- **- 48**
- Jeunes : de 299 à 181 (5,81%) : ---------- **- 118**
- Adultes : de 3038 à 2995 (96,21%) ;---------- **- 43**
- EDT : de 120 à 101 (3,23%) ; ---------- **- 19**

- **A ce jour, nous sommes 2.612 licenciés**

Cibles couleurs

- Cibles blanches 113
- Cibles jaunes 71
- Cibles orange 40
- Cibles vertes 27
- Cibles bleues 6

- Soit un total de **257** cibles couleurs validées

Aides aux clubs

- ERROUVILLE-VILLERUPT un pistolet 10m ;
- BRIEY, PONT-à-MOUSSON, SAINT NICOLAS de PORT ; une aide de 500 €
- Montant des aides : 2865€

Écoles de Tir

- En 2021 8 écoles de tir déclarées pour 101 inscrits
- TOUL
- NEUVES MAISONS
- JARNY
- DOMBASLE
- NANCY
- LONGWY
- BRIEY
- SAINT NICOLAS de PORT

Comparaison :

Dép. 54 : 8 Écoles de Tir pour 25 clubs soit 32%
Dép. 55 : 3 Écoles de Tir pour 12 clubs soit 25%
Dép. 57 : 10 Écoles de Tir pour 36 clubs soit 28%
Dép. 88 : 12 Écoles de Tir pour 19 clubs soit 63%

Préparation mentale pour les jeunes :
Stage annulé

Formation des futurs moniteurs :
Stage annulé

4 Compte rendu sportif

Coupe du monde à LIMA au Pérou (WSPS) du 11 au 19 juin 2021

CARABINE R4 10 M MIXTE SH2

ARGENT : LIOT Kévin – FRA – quota paralympique

CARABINE R5 10 M COUCHÉ MIXTE SH1

BRONZE : LIOT Kévin – FRA

Palmarès par équipe :
OR : FRANCE (LIOT Kévin. / Kerreneur D. / Fagnon V.)

Jean Claude Le LUYER rappelle la nécessité de respecter la date limite d'engagement pour les championnats d'hiver

Calendrier :

- **Saison hiver**

• Arb. Field 18M	TOUL	le 27 novembre 2021
• 10M	LAXOU ET TOUL	les 27 et 28 novembre 2021
• CDF EDT	NEUVES-MAISONS	le 05 décembre 2021
• CDF Adultes	BRIEY	le 12 décembre 2021

- **Saison été**
-

• EDT	SAINT NICOLAS de PORT	les 19 et 20 mars 2022
• Armes anciennes	ROSIÈRES aux SALINES	les 2 et 3 avril 2022
• Silhouettes métalliques	EUROSTAND	les 21 et 22 mai 2022
• Arbalète Match 30M	EUROSTAND	le 25 avril 2022
• Tir aux Armes Réglementaires	EUROSTAND	les 30 avril et 01 mai 2022
• 25/50M	NANCY	les 07 et 08 mai 2022.

5 Cooptation du Trésorier

Il est proposé à l'assemblée de valider M. MASSEROLI Dominique dans la fonction de Trésorier.

Adopté à l'unanimité.

6 Présentation du bilan financier de la saison 2020/21

Rapport financier – Saison 2020-2021

- Championnats: annulés
- Départementaux Ecoles de Tir : annulés
- Equipe départementale: annulée

Comité Directeur

	Produits			Charges		
	Prévu	Réalisé	%	Prévu	Réalisé	%
Comité Directeur				1.400	784	56%
Frais de déplacement				1.100	620	
Repas				300	165	

Quelques actions de co-voiturage.

Toutes les réunions ont été faites sur Pont à Mousson.

Dotations
Formations

	Produits			Charges		
	Prévu	Réalisé	%	Prévu	Réalisé	%
Subventions CNDS				6200	2865	46%
Subventions FDVA						
Achat pour dotation				4000	1365	
Dotation				1500	1500	
Frais de déplacement						

Aide de 500€ à l'achat de matériel et travaux :
Un pistolet junior pour Longuyon ;
Aide à travaux pour Errouville-Villerupt, Briey et Saint Nicolas de Port

Fonctionnement - divers

Suivi budget au 31/08/2020	PRODUITS			CHARGES		
	Prévu	Réalisé	% Réal/Budg	Prévu	Réalisé	% Réal/Budg
Fonctionnement - Divers	15050	14061	93%	1400	1225	88%
Cotisations clubs	14900	13908	93%	700	518	74%
Subvention Fct CD54						
Location cible électronique						
Interets livret	150	153	102%			
Repas arbitres						
Repas Assemblée générale						
Affiliation CDOS				140	135	96%
Frais bancaires				160	156	98%
Basicompta				50	45	90%
Frais administratifs				50	38	76%
Achat materiel				300	333	111%

Remboursements part licence CODEP EDT

Achat de matériel informatique : toners

Comptes de résultat saison sportive

Trésorerie CODEP 54 au 31 Août 2020

Eurocompte Crédit Mutuel	338 €
Livret bleu C.M.	22.184 €
Dettes	1.584 €
Créances	984 €

Soit une trésorerie nette de : + 21.922 €

Trésorerie du C.O.D.EP. au 31 août 2021

Eurocompte Crédit Mutuel	2.287 €
Livret bleu C.M.	32.537 €
Dettes	1.919 €
Créances	

Soit une trésorerie nette de : + **34824€**

7 Rapport des Commissaires aux Comptes

Présenté par M. SPARZA Claude qui estime avoir pu travailler dans de bonnes conditions et propose à l'assemblée l'adoption des comptes et donne quitus au Président et au Trésorier.

L'A.G.O., après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes approuve les comptes annuels, à savoir le bilan et le compte de résultat arrêtés le 31 août 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, donne quitus entier et sans réserve au Comité Directeur pour la gestion de l'exercice clos le 31 août 2021.

Adopté à l'unanimité

8 Désignation des vérificateurs aux comptes

Se portent candidats M. SPARZA Claude et M. DEMANGEL Jérôme

Candidatures votées à l'unanimité

9 Budget prévisionnel 2021/2022

	PRODUITS	***CHARGES***
Championnats	*8530*	*12100*
Départementaux EdeT	*400*	*1600*
Equipe départementale	*0*	*800*
Comité Directeur	*0*	*1400*
Aides aux clubs	*0*	*5200*
Stage préparation mentale	*300*	*2350*
Stage encadrement EdeT	*250*	*250*
Promotion tir sportif	*200*	*600*
Dotations Promotion	*0*	*300*
Challenge Ecoles de Tir	*0*	*350*
Cotisations clubs	*15800*	*0*
Subvention Fct CD54	*1800*	*0*
Repas arbitres	*0*	*990*
Repas A.G.	*0*	*0*
Achat matériel	*0*	*200*
Frais fonctionnement (banque, affiliations)	*160*	*1300*
	27440	*27440*

L'Assemblée :
Approuve le budget prévisionnel de l'année sportive 2021/2022, tel qu'il lui a été présentée,

Autorise le Comité Directeur à opérer éventuellement, dans la limite des crédits totaux votés, les transferts budgétaires ou les modifications d'affectation nécessités par le fonctionnement administratif et technique du CODEP

Budget adopté à l'unanimité

Quitus est donné au Comité Directeur et au Trésorier

10 Site internet et offre de service aux clubs

La société MEDIALTA nous a fait une formation en présentiel qui était plus efficace que la première

La société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Lorraine Sport Service va enfin voir le jour (refonte des statuts avec mise en conformité)

Subventions :

- Fédérations sportives qui organisent les campagnes de demandes de subvention pour financer des projets territoriaux en lien avec leur plan de développement fédéral.
- Les Ligues, Comité et Clubs soumettent et défendent leur(s) projet(s) auprès de leur fédération de tutelle ou d'affiliation.
- La FF. Tir valide les projets et les montants des subventions associés.
- L'A.N.S. finance directement les acteurs dont les projets ont été sélectionnés par les fédérations

Exemples :

- Actions en faveur du respect des règles, des adversaires, des arbitres et du fair-play
- Actions en faveur de la mise en conformité des stands de tir au niveau de l'hygiène et de la sécurité (problèmes liés au plomb et au bruit…)
- Mise ne place des protocoles sanitaires : achat de produits sanitaires, équipement spécifique des stands de tir, …
- Actions en direction des seniors, dans le cadre du sport santé et bien-être (stimulation des capacités attentionnelles et de prise de décision grâce à l'activité tir)

11 Critérium des jeunes

- Offrir aux jeunes une plus grande possibilité de faire des matchs dans des conditions proche des championnats
- Améliorer la préparation aux compétitions
- Apprendre à gérer ses émotions en situation de match
- Détecter les compétiteurs qui seraient en mesure d'intégrer le collectif « Club Lorraine »

Les dates retenues sont en amont des championnats
L'organisation sera gérée par J.C. Le LUYER qui cherche des clubs susceptibles d'accueillir le critérium ; l'idéal serait un club dans le nord, un au centre et le dernier dans le sud du département.

12 Equipe Technique Départementale

But :

- Permettre de toucher plus de tireurs
- Mettre en place des stages pour les publics des EdeT
- Permettre à la Ligue d'être au courant de vos actions
- S'inscrire dans un processus formalisé

- Permettre aux CODEP de s'inscrire dans le projet de la Ligue
- Organiser des stages à destination des minimes et benjamins
- Faire de la détection sur nos territoires
- Permettre aux tireurs de sortir de leur club
- Initier les tireurs aux disciplines complémentaires
- Créer des moments de convivialité
- Permettre de faire remonter des infos au R.E.L.
- Rebâtir les fondations de la détection

Répondre aux souhaits de la Ligue de préparer les jeunes tireurs aux compétitions en soutenant les animateurs locaux

Repérer les plus talentueux pour les intégrer en équipe Lorraine

L'équipe est composée à ce jour de Mme MARIE Martine à Longwy, M. MULLER Philippe de St Nicolas de Port et M. KAISER Dominique de Mancieulles

Un appel est fait aux volontaires ; il serait souhaitable qu'ils soient compétiteurs et titulaire d'un diplôme d'initiateur.

13 Questions diverses :

• Formation d'arbitres
Un stage a eu lieu à Volmerange avec 9 stagiaires
D'autres sont programmés dans les prochains mois

• Cibles Sport Quantum
La proposition d'achat de la Ligue sera reconduite dans le futur
Ces cibles ont un caractère ludique qui intéresse d'abord les jeunes mais aussi les adultes.

• Lorraine Sports Service
Organisme qui concerne tous les sports
Elle permet la mutualisation de moyen comme la location de véhicule à tarif préférentiel
Il est également prévu un secrétariat commun et la mise à disposition de matériel de vote électronique

- Question est posée quant aux règles régissant l'accès aux stands de militaires de la Gendarmerie avec leur arme de service
  Ils ne peuvent accéder qu'au club où ils sont licenciés et ne peuvent pas y acheter des munitions ; ils ne peuvent en acquérir qu'auprès d'armurier avec autorisation de leur administration

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le dix-sept octobre deux mil vingt et un à douze heure et dix minutes.

La secrétaire
Christine DEHOVE

Le président
Didier LAROCHE